

réformée était impuissante à produire des saints, et que tout culte à ce sujet n'aurait jamais chez eux de raison d'être ?

2<sup>o</sup> Nul miracle ne s'est jamais opéré dans le protestantisme. Luther et Calvin essayèrent d'en faire, mais devant l'inutilité de leurs efforts ils furent contraints de répondre par des injures à ceux qui leur demandaient de prouver par un miracle la divinité de leur mission.

3<sup>o</sup> Jamais dans le protestantisme une efficacité surnaturelle n'a accompagné la prédication de l'Évangile.

37. Nul n'ignore comment la prétendue Réforme se propagea à l'origine. L'amour de la vérité ne fut pour rien dans l'empressement qui la fit accueillir. La rapidité de ses progrès fut due :

1<sup>o</sup> *A la commodité de son enseignement.*

Les doctrines protestantes, en effet, flattaient l'orgueil et l'indépendance; elles donnaient carrière à toute licence en affranchissant les âmes des lois austères de l'Évangile<sup>a</sup>; elles fournissaient au pouvoir civil l'occasion de se soustraire à la direction morale du pouvoir spirituel, seul capable de l'arrêter dans ses excès. Comme l'a dit un protestant, « le passage de l'Église catholique à une secte est trop souvent par le chemin des vices, tandis que celui d'une secte à l'Église est toujours par celui des vertus. »

2<sup>o</sup> *A la rapacité des princes.*

Luther déclara que ceux qui consacraient leur vie à la dévastation des évêchés seraient les enfants chéris de Dieu, de vrais chrétiens. Pour prouver leur zèle évangélique, les princes et seigneurs firent main basse sur les biens des couvents et des églises. Dans les pays ouverts à la réforme, ce fut un pillage universel : « Ces beaux soleils d'or de nos ostensoirs, disait Luther, ont fait plus de conversions que tous nos sermons. » Mélancthon avoue que « les princes qui s'étudiaient à répandre la parole nouvelle ne cherchaient ni la propagation des lumières, ni l'amélioration des mœurs sociales, mais le triomphe des intérêts matériels ».

<sup>a</sup> « La plus grande partie du peuple, dit le protestant Bucser, ne parut avoir adopté l'Évangile (réformé) que pour secouer le joug de la discipline, des jeûnes, de l'abstinence; une fois débarrassé de ces pratiques, il put se livrer à ses mauvais désirs sans aucune retenue. C'est pour cela aussi qu'il prêtait volontiers l'oreille à la doctrine qui enseigne que nous sommes justifiés par la foi seule et non par les bonnes œuvres. »

3<sup>o</sup> *Aux persécutions exercées contre les catholiques.*

En Allemagne, des populations entières furent converties de force au nouvel Évangile : « Telle la religion des princes, telle doit être la religion des sujets, » était le principe appliqué par tous les princes luthériens. On vit certaines villes des bords du Rhin changer cinq, six et huit fois de culte en un demi-siècle; chaque changement était imposé sous peine d'exil et souvent de mort.

En Suisse, les cantons de Zurich et de Berne organisèrent la Réforme par une série de synodes et de décrets dont le bras séculier assurait l'exécution. Plusieurs fois, il y eut parmi les peuples des tentatives de retour au catholicisme; elles furent impitoyablement étouffées par la violence.

Ce furent les armées bernoises qui imposèrent la Réforme au canton de Vaud, puis à Genève, dont la population catholique s'expatria ou apostasia de force. Lorsque Calvin fut devenu maître de cette ville, il y maintint sa doctrine par l'intolérance la plus féroce.

En Angleterre, tous ceux qui refusaient de reconnaître Henri VIII pour chef de la religion étaient considérés comme traitres et mis à mort sans pitié. Sous sa fille Élisabeth, « des milliers et des milliers de catholiques, dit Cobbett, furent tantôt ruinés par des amendes énormes, tantôt condamnés à être pendus, ou bien forcés d'abandonner la patrie. » Sous Cromwell, quarante mille catholiques irlandais furent chassés du pays.

En Danemark, en Norvège, en Islande, en Suède, le catholicisme fut aboli dans le sang. Ce n'est qu'après trois siècles d'intolérance que, dans la plupart de ces contrées, les lois draconiennes contre les catholiques ont été supprimées.

38. Si nous considérons maintenant le zèle que les protestants contemporains mettent à propager leur religion, soit parmi les catholiques, soit dans les pays infidèles, il est constaté par l'expérience que l'efficacité surnaturelle leur fait complètement défaut. — Ils ont cependant tous les moyens humains pour réussir. Rien ne leur manque de ce qui peut naturellement amener le succès : ni l'argent, ils ont à leur disposition des sommes considérables; ni le nombre des missionnaires, on les compte par milliers; ni la protection, ils sont aidés et appuyés par leurs gouvernements. — De nombreuses associations, sociétés évangéliques, sociétés bibliques, en Angleterre, en Allemagne, en

Suisse, se sont constituées pour subvenir aux frais des missions, faire vendre ou distribuer gratuitement la Bible et des brochures par une foule de colporteurs. — Or, à quoi toutes ces ressources aboutissent-elles? Dans les populations catholiques, à semer l'indifférence religieuse, à détacher quelques âmes de la religion de leur baptême, sans les attacher à une autre; dans les pays infidèles, à susciter des ennuis aux missionnaires catholiques, sans produire aucune conversion sérieuse. Les écrivains sincères de la secte en font l'aveu. « Les missionnaires protestants, dit l'un d'eux, ne peuvent rien pour la propagation du christianisme chez les païens. »

39. Nous pouvons donc conclure qu'en *droit*, comme en *fait*, le protestantisme n'a pas la sainteté qui caractérise l'Église de Jésus-Christ, et que ses sectateurs ne suivent pas la voie qui mène à la vie éternelle.

#### 4. Absence de catholicité dans le protestantisme.

##### Absence de la catholicité de droit.

40. Quand on dit qu'une société religieuse est répandue par toute la terre, on entend évidemment parler d'une société unique, partout la même, et non d'une multitude d'hommes sans lien social, n'ayant de commun qu'une dénomination. La catholicité a donc pour condition essentielle l'unité.

Or le protestantisme, par là même qu'il a pour essence le libre examen, est incapable d'unité, par conséquent de catholicité. Dès l'origine, il était fatalement condamné à se diviser en une foule de sectes circonscrites dans un lieu déterminé, prenant un caractère national, portant le nom d'un individu, se caractérisant par un point particulier, mais radicalement impuissantes à devenir catholiques.

41. Ajoutons que le protestantisme manque de vertu sanctifiante. Il y a là, outre son défaut d'unité, un obstacle invincible à ce qu'il puisse jamais se prévaloir de la note de catholicité; car cette note n'a été promise qu'à la société dont la mission est de sanctifier les hommes.

##### Absence de la catholicité de fait.

42. Depuis qu'il existe, le protestantisme n'a jamais formé une religion une, invariable, constituant un corps vivant, dont les membres, répandus par toute la terre, sont liés harmonieusement entre eux<sup>a</sup>. Il n'a jamais eu l'unité catholique.

La désignation de *protestants* s'applique à des sectaires qui n'ont de commun que le principe du libre examen et la haine de l'Église romaine, mais qu'on ne trouve ordinairement que dans un lieu déterminé: les luthériens, en Allemagne; les calvinistes, en France et à Genève; les anglicans, en Angleterre et dans les colonies anglaises; les presbytériens, en Écosse; les baptistes, les mormons, en Amérique, etc.

Dans beaucoup de pays, il n'y a point ou à peu près point de protestants, comme dans l'Amérique méridionale, en Chine, dans la Tartarie, au Japon, en Corée, en Cochinchine, au Tibet, dans la plus grande partie de l'Afrique.

En Europe même, en Russie, en Espagne, en Italie, ils ne forment qu'un chiffre imperceptible; leur nombre est très inférieur à celui des catholiques.

Les conditions requises pour la catholicité de *fait* leur font donc défaut, tout comme celles qu'exige la catholicité de *droit*.

#### 5. Absence d'apostolicité dans le protestantisme.

##### Absence de l'apostolicité d'origine.

43. Le protestantisme date de l'année 1517, il n'existait pas auparavant; sa première secte a eu pour chef Luther, qui a bien prétendu ramener l'Église à l'Évangile primitif, mais n'a jamais passé aux yeux de personne pour un légitime successeur des Apôtres. Or « lorsque vous trouvez des hommes qui se disent chrétiens et qui ne tirent pas leur nom de Jésus-Christ, mais de quelque secte, sachez, dit saint Irénée, que ce n'est pas l'Église de Jésus-Christ, mais une synagogue de l'antéchrist ».

<sup>a</sup> « Le protestantisme est inorganique, dit le protestant Vinet; il vit encore de la première et vigoureuse impulsion qu'il a reçue au seizième siècle; il vit de ses antécédents politiques; il vit de l'élément de la nationalité. Mais cette impulsion s'épuise, les poutres de la charpente se disjointent, l'édifice craque de toutes parts, les forces auxiliaires se retirent; il y a des protestants, il n'y a plus de protestantisme. »

## Absence de l'apostolicité de doctrine.

44. La doctrine que nous ont laissée les Apôtres est une doctrine une et invariable, saine et parfaite. Or, la doctrine de la Réforme, si ce chaos peut porter le nom de doctrine, a été jusqu'à ce jour pleine de contradictions, sujette à mille changements, très favorable au libertinage du cœur. En outre, elle contient des hérésies condamnées par les Apôtres eux-mêmes, comme la justification par la foi sans les œuvres<sup>1</sup>. Cette doctrine n'est donc pas apostolique.

## Absence de l'apostolicité de ministère.

45. Le ministère sacré, comme nous l'avons vu (p. 105), renferme un double pouvoir : le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction ; or, aucun de ces pouvoirs n'existe chez les protestants.

46. La plupart des sectes rejettent le *pouvoir d'ordre* ; il n'y a pour elles ni évêques ni prêtres. Les anglicans ont des évêques, mais dont l'ordination est invalide.

47. Le *pouvoir de juridiction* suppose une mission légitime. Jésus-Christ n'a envoyé que les Apôtres ; et ceux-ci, leurs successeurs réguliers. Quand Luther, Calvin et autres se posèrent comme réformateurs de la religion, ils avaient devant eux, existant depuis seize siècles, une Église apostolique. D'où tirèrent-ils leur mission ? Ce n'est assurément pas de l'Église qu'ils combattaient, dont ils se séparaient. Cette mission, ils se la donnaient à eux-mêmes, sans raison aucune qui justifiât leur prétention, et tous ceux qui ont enseigné après eux au sein du protestantisme se sont comme eux improvisés apôtres, ou ont reçu leur prétendue mission du pouvoir civil ou de consistoires élus par le peuple.

48. L'apostolicité de ministère, comme celle de doctrine et celle d'origine, fait donc complètement défaut aux sectes protestantes. Il leur manque d'ailleurs l'unité, la sainteté et la catholicité. Elles n'ont ainsi aucun des caractères de la véritable Église de Jésus-Christ ; et quelles que soient les raisons qu'elles allèguent pour justifier leur existence, elles ne sont pas vraiment chrétiennes.

<sup>1</sup> S. Jacq., II, 17.

## 6. Objections.

49. *Première objection.* — Les abus existant dans l'Église, au seizième siècle, rendaient la Réforme nécessaire ; il fallait reconstituer une Église pure, l'Église primitive.

*Réponse.* — « Il n'est pas vrai, dit M. Guizot, que les abus proprement dits y fussent plus nombreux, plus criants, qu'ils ne l'avaient été dans d'autres temps. » — « Quand vint Luther, dit un autre protestant<sup>1</sup>, il y avait, en Germanie, grand nombre d'évêques catholiques dont les réformateurs eux-mêmes n'ont pu s'empêcher d'admirer la piété. » — Le besoin de réforme dans les membres de l'Église, peccables parce qu'ils sont hommes, ne fut pour les novateurs qu'un prétexte pour mettre en pièces la foi et la règle des mœurs qui sont immuables de leur nature.

50. *Deuxième objection.* — C'est à la Réforme que nous devons la liberté de conscience, c'est du seizième siècle que datent les libertés modernes.

*Réponse.* — Il n'a pas tenu aux premiers réformateurs que la liberté morale, que présupposent nécessairement toutes les autres libertés, ne fût rayée de la liste des croyances humaines.

Pour Luther, nous l'avons déjà vu, « le libre arbitre n'est qu'une pure fiction, un mot qui ne recouvre rien, un bruit de syllabes vides ; il ne dépend nullement de nous de penser et d'agir bien ou mal ; tout arrive nécessairement. »

Nous avons vu aussi que le protestantisme tire son nom de la protestation des princes luthériens contre un décret de la diète de Spire en faveur de la liberté du culte catholique dans les pays où dominait la Réforme.

Dans les pays protestants, on déniait la liberté de conscience non seulement aux catholiques, mais encore à toutes les sectes qui revendiquaient, au nom du libre examen, le droit d'adopter un autre culte que le culte officiel. — En Allemagne, des centaines de milliers de paysans, attachés aux doctrines des anabaptistes, furent massacrés par les princes luthériens. « Percez, frappez, égorgez, en face ou par derrière, criait Luther aux princes ; si vous tombez, c'est un martyr. » — En Angleterre, les indépendants furent chassés par Élisabeth, revinrent sous Cromwell,

<sup>1</sup> BRECHNEIDER.

et plus tard furent obligés d'émigrer en Amérique. — En Suisse, Calvin, dit l'historien protestant Galiffe, « faisait enregistrer les moindres propos tenus contre lui ou sa doctrine de la prédestination... Les coupables étaient traînés dans les cachots, fouettés, bannis, promenés par la ville en chemise et nu-pieds, une torche à la main, pour expier ce qu'il lui plaisait d'appeler des blasphèmes... Les deux années 1558 et 1559 virent éclore quatre cent quatorze procès criminels... De 1542 à 1546, période la plus douce du régime de Calvin, il y eut cinquante-huit exécutions capitales, soixante-seize bannissements et neuf cents emprisonnements. » L'une de ses plus célèbres victimes fut le médecin espagnol Servet, qui, se trouvant de passage à Genève, fut arrêté et brûlé vif, parce qu'il attaquait le dogme de la sainte Trinité.

Le seizième siècle, siècle de la liberté! Mais c'est en ce siècle que fut restauré le système païen des césars pontifes, foulant aux pieds la liberté sacrée des consciences; que s'établirent les monarchies absolues au détriment des libertés populaires, si florissantes au moyen âge; que s'implanta dans les colonies l'abominable traite des noirs, qui a duré pendant trois siècles, malgré les réclamations des Papes!

A l'égard de la liberté, la Réforme n'a fait qu'une chose : ériger en droit la licence en matière de religion.

51. *Troisième objection.* — Les nations protestantes sont plus prospères que les nations catholiques. La Réforme a donc été une source de progrès et de civilisation.

*Réponse.* — Avant l'apparition du protestantisme, l'Église romaine avait civilisé le monde, en faisant prévaloir le droit sur la force, et en contribuant puissamment au progrès matériel, intellectuel et artistique. Les peuples européens n'avaient pas attendu Luther pour jouir d'une grande prospérité, aux époques où la religion était en honneur parmi eux. Nous avons vu quelle tempête de calamités effroyables déchaina son hérésie sur l'Europe.

Si, sous certains rapports, les nations où domine l'hérésie, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique du Nord, l'emportent aujourd'hui sur les pays de race latine, où le culte catholique est le culte de la majorité; la cause de cette supériorité n'est point due à la Réforme. Il y a chez les premières une plus grande stabilité dans les institutions politiques; elles ont, à cet égard, favorisées d'ailleurs par leurs qualités natives, mieux conservé l'esprit du catholicisme. Les autres ont subi davantage les funestes

effets de l'esprit révolutionnaire que caractérise le mépris de l'autorité : mépris de l'autorité divine, mépris de l'autorité politique, mépris de l'autorité paternelle<sup>a</sup>.

Mais, on ne doit point l'oublier, l'esprit révolutionnaire tire son origine du protestantisme. On conçoit dès lors que les nations catholiques, gouvernées selon les principes du protestantisme, soient inférieures, à certains points de vue, à des nations protestantes gouvernées selon les principes du catholicisme.

Toutefois, si nous comparons les unes et les autres, au point de vue de la moralité, de l'aisance générale, les nations catholiques, malgré le mal profond que leur a causé la franc-maçonnerie, ne paraissent pas le céder aux nations protestantes.

52. *Quatrième objection.* — Si le protestantisme était, comme on le dit, en contradiction avec la doctrine évangélique, on ne comprendrait pas que des masses d'hommes qui lisent la sainte Écriture ne l'aient point abandonné depuis longtemps pour revenir à l'Église romaine<sup>1</sup>.

*Réponse.* — La durée du protestantisme s'explique par plusieurs causes.

La première est l'organisation nationale des Églises protestantes. Ne s'étant établies que par la force du bras séculier, elles n'ont pas cessé de dépendre de l'autorité civile, de sorte qu'elles sont exclusivement des Églises d'État. Il en est résulté qu'aux yeux des protestants, l'idée de religion est tellement liée à l'idée de patrie, qu'abjurer la religion officielle c'est renier la nationalité. On sera donc luthérien parce qu'on est Allemand, Danois ou Suédois; calviniste parce qu'on est Genevois; anglican parce qu'on est Anglais. Les conversions ne pourraient se produire en masse que si les chefs du pouvoir revenaient au catholicisme. — Mais les constitutions qui régissent la plupart des pays protestants leur imposent la condition d'être fidèles à l'hérésie du seizième siècle. La constitution du Danemark dit : « Article 5. Le Roi doit appartenir à l'Église évangélique luthérienne. » La cons-

<sup>a</sup> « Sceptiques, libres des liens de la famille, dépourvus de sens moral, les lettrés du dix-huitième siècle enseignèrent à notre race que la cause de nos souffrances est dans la religion et dans l'organisation de la famille sous l'autorité paternelle. Continuant leurs erreurs et les faisant passer dans leurs lois nouvelles, les auteurs de la révolution préparèrent la désorganisation sociale, en s'efforçant de détruire la religion et l'autorité paternelle. » (A. FOCILLON, *la Réforme sociale*, 1<sup>er</sup> avril 1886.)

<sup>1</sup> Cf. *Le Protestantisme vu de Genève*, en 1886.

titution de la Suède dit : « Article 2. Le Roi devra toujours professer la pure doctrine évangélique de la confession d'Augsbourg. » La constitution d'Angleterre dit : « Article 62. Le Souverain du Royaume-Uni doit professer la religion anglicane. Tout changement de religion, toute union avec une catholique, entraînent pour le prince régnant, ou pour son héritier, la perte de tous leurs droits. » — Dans les républiques où domine la Réforme, comme en Suisse, aux États-Unis, le suffrage ne porte guère au pouvoir que des protestants qui se trouvent ainsi intéressés à favoriser l'hérésie. — Ajoutez à cela qu'au protestantisme sont dues les gloires, la prospérité, l'existence même de la patrie, on se rendra compte de l'immense obstacle qu'oppose aux progrès de la vérité catholique l'organisation nationale des Églises protestantes.

Une autre cause de la durée du protestantisme est l'ignorance du peuple. La Bible, il est vrai, est répandue partout dans les familles protestantes. Mais, de l'aveu des pasteurs, elle est peu lue et nullement comprise. En théorie, les fidèles doivent se faire, avec l'aide de la Bible, leur conviction personnelle et tirer leur foi de leur propre raison. Ce qui distingue, dit-on, le protestant du catholique, c'est que le premier n'obéit qu'à la raison, tandis que l'autre obéit à l'autorité. En réalité, le ministre catéchise, prêche, emploie la méthode d'enseignement, comme le prêtre dans l'Église catholique. Or l'enseignement que reçoit le peuple le met dans l'impossibilité morale de connaître la vraie doctrine chrétienne. — « Dès qu'un jeune protestant, dit le cardinal Pacca<sup>1</sup>, est en âge de recevoir l'instruction religieuse, ses parents, ses maîtres, les pasteurs de la secte lui répètent que l'Église romaine a corrompu la doctrine enseignée par Jésus-Christ; qu'elle préfère aux divines Écritures et aux paroles mêmes du Rédempteur les paroles d'un souverain pontife et le décret d'un concile; que l'Église romaine, en s'éloignant de la vraie foi, est tombée d'erreur en erreur dans l'exécrable crime de l'idolâtrie; qu'elle fait adorer les images de la sainte Vierge, mère de Dieu, et celles des Saints, comme les aveugles idolâtres adoraient les images et les statues de leurs fausses divinités; que le souverain Pontife est l'homme de péché, le fils de perdition, l'antéchrist dont parle saint Paul; que, regardé comme Dieu lui-même, il commande ce que Dieu défend et défend ce que Dieu commande. — Imbu de ces fausses maximes, le jeune protestant

<sup>1</sup> Mémoires sur la nonciature d'Allemagne.

conçoit une invincible horreur pour l'Église catholique et ne s'applique pas à examiner, lorsqu'il avance en âge, les accusations calomnieuses. Si quelquefois il éprouve une vague inquiétude sur l'avenir, s'il s'élève dans son esprit quelques doutes sur la vérité de la secte dans laquelle il est né, au lieu de reconnaître dans cette inquiétude et ce doute un trait d'amour, la voix de la grâce divine qui l'appelle dans le sein de la vraie Église, il les rejette avec horreur comme une tentation et les déteste comme une inspiration de l'enfer.

« Quelques-uns de ces jeunes gens jettent bien un coup d'œil sur les ouvrages d'érudition sacrée écrits par des auteurs catholiques, mais sans aucune attention sérieuse, et de la manière que nous recherchons dans les auteurs classiques les rites et cérémonies de la religion grecque ou romaine. D'autres, surtout parmi ceux qui se destinent à être ministres ou prédicants, recherchent les ouvrages catholiques et les lisent avec avidité, mais dans quelles intentions?... Semblables à ces avocats qui étudient les mémoires de la partie adverse, non pour s'instruire de la vérité et reconnaître pour qui est le bon droit, mais uniquement afin de trouver le moyen de réfuter les raisons qui y sont exposées, ces jeunes gens, prévenus par les préjugés de leur secte, étudient les auteurs catholiques, non pour connaître la force des arguments proposés en faveur de la doctrine de l'Église, mais pour trouver le moyen de les éluder par des sophismes et de s'affermir davantage dans leurs erreurs. Ils disent quelquefois qu'ils aiment la vérité et qu'ils la recherchent; mais ils n'aiment que leur propre sentiment, et ils cherchent à se persuader à eux-mêmes qu'il est la vérité. C'est de cette classe de personnes que saint Augustin disait : « L'amour de la vérité est de telle nature que ceux qui aiment un autre objet veulent que cet objet aimé soit la vérité<sup>1</sup>. » Devenus maîtres d'erreur dans la chaire de pestilence, ces hommes maintiennent les peuples dans un déplorable aveuglement. »

#### AUTEURS A CONSULTER

MR BESSON. — *L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu*, 6<sup>e</sup> conf.

LE P. LACORDAIRE. — *Conférences de Notre-Dame*, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> conf.

<sup>1</sup> S. AUGUSTIN, *Confessions*, liv. X, ch. XXIV.

Le P. MONSABRÉ. — *Carême de 1881.*

Le P. OLIVIER. — *Conférences théologiques, 50<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> conf.*

AUDIN. — *Histoire de Luther, Histoire de Calvin.*

JAUGEY. — *Dictionnaire apologétique.* Articles : Supériorité prétendue des peuples protestants ; Tolérance des protestants.

## RÉSUMÉ

**Origine des sectes protestantes.** — Les protestants tirent leur nom de la protestation intolérante des princes luthériens contre le décret de la diète de Spire, qui proclamait la liberté du culte catholique dans les pays où dominait la Réforme. Le protestantisme est aussi appelé *Réforme*, parce que ses fondateurs se prétendaient envoyés de Dieu pour réformer l'Église. — Les sectes protestantes, d'où sont sorties toutes les autres, peuvent se ramener à cinq : 1<sup>o</sup> le *luthéranisme*, fondé par Luther en 1517. Considérée en ce qu'elle a de fondamental, la doctrine de Luther renferme deux éléments contradictoires : d'un côté, elle déprime outre mesure la nature humaine en la présentant comme foncièrement viciée par le péché originel ; de l'autre, elle exalte cette même nature jusqu'à la démence, en l'affranchissant de toute autorité, soit doctrinale, soit gouvernementale ; — 2<sup>o</sup> l'*anabaptisme*, fondé par Thomas Munzer en 1521. Il est caractérisé par la rebaptisation des adultes et la prétendue inspiration divine que reçoit le fidèle dans la lecture de la Bible ; — 3<sup>o</sup> l'*anglicanisme*, qui a pour auteur Henri VIII (1534). D'abord simplement schismatiques, les anglicans tournèrent, sur beaucoup de points, au protestantisme sous Édouard VI et sous la reine Elisabeth ; — 4<sup>o</sup> le *calvinisme*, fondé par Calvin en 1535. C'est, pour le fond, une reproduction des doctrines de Luther, formulée dans un système plus rigoureux. — 5<sup>o</sup> le *socinianisme*, fondé par Lælius Socin en 1556. On y rejette le dogme de la Trinité, on y traite de pures cérémonies toutes les institutions ecclésiastiques, en sorte que cette secte est plus rationaliste que chrétienne.

Ce qui caractérise toutes les sectes protestantes, c'est l'esprit révolutionnaire, la passion de substituer leur autorité à celle qu'elles trouvaient établie. Les vices de leurs fondateurs sont une preuve manifeste qu'ils n'étaient point les envoyés de Dieu, et l'absence, dans le protestantisme, des caractères de la véritable Église, fait mieux voir encore qu'il est l'œuvre de la raison humaine abandonnée à ses propres forces.

**Absence d'unité dans le protestantisme.** — 1<sup>o</sup> Il ne possède pas l'unité de *droit*, car, en vertu du principe du libre examen, chaque protestant ayant le droit et le devoir de ne relever que de lui-même, d'interpréter la Bible d'après sa propre raison, d'une manière souveraine et absolue, il est de nécessité logique qu'il y ait, dans le protestantisme, autant d'Églises particulières que d'individus, autant de symboles que de têtes ; — 2<sup>o</sup> il ne possède point l'unité de *fait*, ni l'unité de *communion*, ni l'unité de *foi* ; car, en l'absence d'une autorité suprême spirituelle, il est arrivé que les protestants, depuis le

seizième siècle jusqu'à nos jours, se sont divisés en une multitude de sectes dont on ne compte plus les variations et les divergences en matière de doctrine.

**Absence de sainteté dans le protestantisme.** — 1<sup>o</sup> Le protestantisme ne possède point la sainteté de *droit*. La condition essentielle de la sanctification des âmes est l'enseignement de la morale naturelle. Or, les premiers réformateurs mirent en avant des principes qui sont la ruine de toute morale : la négation de la liberté, la nécessité de pécher, l'inutilité des bonnes œuvres, etc. Ils proscrivirent avec acharnement le jeûne, l'abstinence, la mortification, les vœux religieux, le culte de la sainte Vierge et des saints. Le culte des protestants est en harmonie avec leur foi. C'est la nudité froide et morte qui glace le cœur et étouffe, au lieu de les inspirer, les sentiments religieux. L'obstacle radical que les doctrines des réformateurs présentent à la sainteté est confirmé par les effets qu'elles produisirent à leur apparition, soit au point de vue moral, soit au point de vue intellectuel, soit au point de vue social. Partout où il s'introduisit, le protestantisme produisit des perturbations et des calamités effroyables ; — 2<sup>o</sup> il ne possède point la sainteté de *fait*. Jamais, parmi les protestants, on n'a constaté la présence de saints éminents, des héros de vertus honorés par les fidèles comme les vivantes images de Jésus-Christ. Nul miracle ne s'est jamais opéré dans le protestantisme. Jamais une efficacité merveilleuse n'a accompagné sa propagation. La rapidité de ses progrès fut due : à la commodité de son enseignement, qui flattait toutes les passions ; à la rapacité des princes, qui convoitaient les biens ecclésiastiques ; aux persécutions exercées contre les catholiques.

**Absence de catholicité dans le protestantisme.** — 1<sup>o</sup> Il ne possède point la catholicité de *droit*. La catholicité a pour conditions l'unité et une vertu sanctifiante. Manquant de ces deux conditions, qu'on ne peut rencontrer que dans l'Église fondée par Jésus-Christ, le protestantisme est fatalement condamné à se diviser en une foule de sectes circonscrites dans un lieu déterminé, prenant un caractère national, portant le nom d'un individu ; — 2<sup>o</sup> il ne possède point la catholicité de *fait*. Depuis qu'il existe, le protestantisme n'a jamais formé une religion une, invariable, formant un corps vivant dont les membres, répandus par toute la terre, sont liés harmonieusement entre eux. La désignation de protestant s'applique à des sectaires qui n'ont de commun que le principe du libre examen et la haine de l'Église romaine. Chaque secte occupe un lieu déterminé, et, dans beaucoup de pays, il n'y a point ou à peu près point de protestants.

**Absence d'apostolicité dans le protestantisme.** — Il ne possède : 1<sup>o</sup> ni l'*apostolicité d'origine*, car il date de l'année 1517 ; 2<sup>o</sup> ni l'*apostolicité de doctrine*, car la doctrine de la Réforme est pleine de contradictions, sujette à mille changements très favorables au libertinage, et contient des hérésies condamnées par les Apôtres ; 3<sup>o</sup> ni l'*apostolicité de ministère*, car il n'y a chez les protestants ni pouvoir d'ordre ni pouvoir de juridiction : leurs ministres ne peuvent nullement justifier la mission qu'ils se donnent de prêcher l'Évangile au nom de Jésus-Christ.

Les sectes protestantes, n'ayant aucun des caractères de la véritable Église, ne sont pas vraiment chrétiennes.

**Objections.** — 1<sup>o</sup> *Obj.* Les abus existant dans l'Église au seizième siècle rendaient la Réforme nécessaire ; il fallait reconstituer une Église pure, l'Église primitive. — *Rép.* S'il y avait alors besoin de réforme dans les membres de

l'Église, ce n'était pas une raison de mettre en pièces la foi et les mœurs. — 2<sup>e</sup> *Obj.* C'est à la Réforme que nous devons la liberté de conscience; c'est du seizième siècle que datent les libertés modernes. — *Rép.* Outre que les premiers réformateurs nièrent la liberté morale que présupposent toutes les autres libertés, on sait que pendant longtemps les protestants refusèrent la liberté de conscience, non seulement aux catholiques, mais encore à toutes les sectes qui revendiquèrent, au nom du libre examen, le droit d'adopter un autre culte que le culte officiel. On sait aussi que le seizième siècle fut le siècle qui vit renaître le système païen des césars pontifes, qui vit établir les monarchies absolues au détriment des libertés populaires si florissantes au moyen âge. En fait de liberté, la Réforme n'a fait qu'une chose : ériger en droit la licence en matière de religion. — 3<sup>e</sup> *Obj.* Les nations protestantes sont plus prospères que les nations catholiques : la Réforme a donc été une source de progrès et de civilisation. — *Rép.* L'Église romaine avait civilisé le monde avant l'apparition du protestantisme, et, depuis, elle a rendu prospères les peuples chez lesquels elle a exercé sa salutaire influence. Si, sous certains rapports, les nations hérétiques l'emportent sur celles où le culte catholique est celui de la majorité, on peut expliquer cette supériorité par des causes auxquelles la Réforme est étrangère. — 4<sup>e</sup> *Obj.* La durée du protestantisme est une preuve qu'on y professe la doctrine évangélique. — *Rép.* Cette durée s'explique par plusieurs causes, notamment par l'organisation nationale des Églises protestantes et par l'ignorance du peuple.

TABLEAU SYNOPTIQUE

APPLICATION DES CARACTÈRES DE L'ÉGLISE AUX SECTES PROTESTANTES	Origine des sectes protestantes	Sectes principales	Luthéranisme. Anabaptisme. Anglicanisme. Calvinisme. Socinianisme.
		Leurs fondateurs	Luther (1517). Thomas Munzer (1521). Henri VIII (1534). Calvin (1535). Laelius Socin (1556). Absence de signes de mission divine dans la vie des réformateurs.
Absence d'unité dans le protestantisme	Absence de l'unité de droit	Le principe du libre examen y met un obstacle invincible. Tout protestant qui reconnaît une règle de foi et de conduite revient forcément au principe de l'autorité ecclésiastique.	
	Absence de l'unité de fait	La lecture de la Bible, même avec l'inspiration divine, ne peut être un principe d'unité. Multitude de sectes dissidentes, inféodées pour la plupart au gouvernement civil. Variations et divergences dans la doctrine.	

APPLICATION DES CARACTÈRES DE L'ÉGLISE AUX SECTES PROTESTANTES

Absence de sainteté dans le protestantisme	Absence de sainteté de droit	Principes destructeurs de la morale mis en avant par les premiers réformateurs. Proscription du jeûne, de l'abstinence, des vœux de religion, du culte des saints. Nudité du culte protestant. Effets désastreux produits immédiatement par la Réforme dans l'ordre moral, intellectuel et social.
	Absence de sainteté de fait	Point de saints éminents. Point de miracles. Point d'efficacité surnaturelle dans la prédication de l'Évangile. Causes humaines de la propagation rapide du protestantisme.
Absence de catholicité dans le protestantisme	Absence de catholicité de droit	S'explique par le principe du libre examen, qui condamne fatalement le protestantisme à se diviser en sectes, circonscrites dans un lieu déterminé. Et par le défaut de vertu sanctifiante promise à l'Église fondée par Jésus-Christ.
	Absence de catholicité de fait	Le protestantisme n'a jamais formé une religion une, invariable. Il se compose de sectes nombreuses, cantonnées dans tel ou tel pays. Peu ou point de protestants dans beaucoup de contrées.
Absence d'apostolicité dans le protestantisme	Apostolicité d'origine	Le protestantisme date de l'année 1517. Luther ne peut passer pour un successeur légitime des Apôtres.
	Apostolicité de doctrine	Contradictions entre la doctrine des protestants et celle des Apôtres. Hérésies condamnées par les Apôtres.
Absence d'apostolicité dans le protestantisme	Apostolicité de ministère	La plupart des sectes protestantes rejettent le pouvoir d'ordre. Aucune ne tire sa mission des Apôtres.
	Objections	Les abus existants dans l'Église, au seizième siècle, justifiaient la Réforme. C'est à la Réforme qu'on doit la liberté de conscience et les libertés modernes. La supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques prouve que la Réforme est une source de progrès. La longue durée du protestantisme montre qu'il n'est point en contradiction avec la doctrine évangélique.